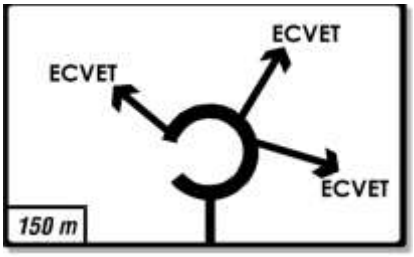

”PEP goes local”

Mise en œuvre de l’ECVET :

”Un défi européen avec des actions locales. ”

Un entretien avec le Chef de Projet :

“La vision d’un réseau européen.”

Principaux points abordés lors des ateliers régionaux ECVET :

“Un défi commun, des actions locales. ”

Faisabilité de la mise en œuvre de l’ECVET :

“…davantage que la seule application des spécifications techniques.”

P.E.P:

Partnership for

Experimenting

with ECVET in a

Practical context!

Colophon

" Mise en œuvre du programme ECVET (Système Européen de Crédit pour la Formation Professionnelle)

Publication des résultats et des principaux points abordés lors des ateliers ECVET régionaux et du programme en général, visant à inciter les acteurs concernés à initier le dialogue sur l'ECVET et à définir les prochaines étapes dans le champ du programme ECVET en collaboration avec les acteurs concernés correspondants.

Développé par l'AEFP (Association Européenne pour la Formation Professionnelle, EVTA en anglais), dans le cadre du projet « Le PEP se régionalise » (PEP = Partenariat pour l'Expérimentation avec l'ECVET dans un contexte Pratique), 517929-LLP-1)2011-1-BE-LEONARDO-LAM.

Bien que toutes les précautions aient été prises lors de la préparation de ce document, son éditeur et son auteur ne peuvent être tenus pour responsables d'aucune erreur ou omission, ni d'aucun préjudice pouvant résulter de l'utilisation d'information contenus dans ce document ou de l'utilisation de programmes et de code source susceptibles de l'accompagner. L'éditeur et l'auteur ne sauraient en aucun cas être tenus pour responsables de quelques pertes ou profits que ce soit ou de tout autre préjudice commercial résultant ou supposé résulter directement ou indirectement de ce document.

Décembre 2012, Bruxelles

Remerciements particuliers à :

Tous les experts et les partenaires associés au projet pour leur contribution à l'organisation des ateliers régionaux et leurs interventions lors des réunions plénières.

Tous les acteurs impliqués par les parties associées au projet pour leur participation aux ateliers ECVET régionaux, pour leur contribution par l'apport de données, leur soutien et leur engagement durant les ateliers.

Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne. Cette publication (communication) n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.

Lifelong Learning

Produit et coordonné par :

Pauline van den Bosch

Conseillère Principale auprès de l'Association Européenne pour la Formation Professionnelle

À propos de l'initiative

" La mise en œuvre de l'ECVET débute avec les personnes et non avec les cadres institutionnels. "

Le réseau de l'AEFP a pour objectif de mettre en place un environnement durable pour l'échange de savoirs et d'expériences et d'examiner des questions communes dans le champ du développement du capital humain au niveau européen.

L'Association Européenne pour la Formation Professionnelle (AEFP) a lancé en 2009, dans le cadre du Programme pour la Formation tout au long de la vie, un projet de partenariat « PEP » (Partenariat pour l'expérimentation avec l'ECVET en contexte Pratique). Il s'agissait d'une expérimentation visant à explorer ce que l'ECVET pourrait apporter aux membres du réseau EVTA. Ce programme impliquant 10 membres de différents pays, il est vite devenu évident que tous les contextes différaient, tant en termes de système éducatif que quant à la façon dont les membres voulaient appliquer l'ECVET.

Suite à ce partenariat, certains des partenaires ont mis en place des projets et initiatives bilatéraux pour poursuivre le travail, ou pour transférer les résultats de ce travail à d'autres secteurs ou en de nouveaux contextes. En d'autres termes : on a créé une atmosphère propice à la collaboration au niveau européen.

"À l'intérieur du partenariat, les bénéfices de l'ECVET étaient clairs, mais quid de la prise de conscience et de l'implication des acteurs concernés dans leurs contextes respectifs ? "

L'AEFP considère l'ECVET comme un exemple d'initiative européenne qui non seulement peut s'avérer précieuse dans les contextes variés des pays membres, mais également aider l'Europe à créer un environnement européen fort dans lequel la connexion entre les états membres soit renforcée dans les domaines de l'éducation et de l'emploi.

Cependant, les membres ont aussi eu la sensation qu'il leur fallait « rentrer à la maison » avec les résultats. Les partenaires ont exprimé la nécessité de mettre en place le dialogue avec les acteurs concernés dans leur propre contexte afin d'avancer encore dans la mise en œuvre de l'ECVET.

C'est la raison de la mise en place du projet de soutien « Le PEP se localise » : tout tourne autour de l'organisation d'ateliers au niveau régional, local ou sectoriel, impliquant les partenaires les plus appropriés pour eux, en vue de débattre des opportunités pour l'ECVET dans leur contexte et d'examiner les possibilités de collaboration sur une étape supplémentaire dans la mise en œuvre de l'ECVET.

Belgique:

EVTA: European Vocational Training Association
www.evta.eu

France:

Conseil Régional du Centre
www.regioncentre.fr

AFPA: Association pour la Formation Professionnelle des Adultes
www.afpa.fr

DRAAF: Direction Régionale d´Alimentation de l´Agriculture et de la Fôret
www.draaf-centre.agriculture.gouv.fr

AFEC organisme de formation
www.afec.fr

Université de Tours
www.univ-tours.fr

Grèce:

NILHR: National Institute of Labour and Humand Resources
www.eiead.gr

Hungrie:

Eurokt-akademia: VET provider
www.eurokt.hu

Italie:

ENAIP Lazio: Ente Nazionale Acli Istruzione Professionale
www.enaip.it

Les Pays-Bas:

KcHandel: Centre d´expertise pour le commerce
www.kch.nl

Kenwerk: Centre d´expertise pour le tourisme
www.kenwerk.nl

Espagne:

IMELSA, Impuls Econòmic Local S.A.
www.imelsa.es

Suède:

Lernia Utbildning
www.lernia.se

'Tête à tête' avec la Responsable du Projet

Pauline van den Bosch, Senior Adviseur
European Vocational Training Association

L'ECVET est un exemple de ces initiatives européennes susceptibles non seulement d'être utiles dans le contexte même des pays partenaires, mais aussi d'aider l'Europe à créer un environnement européen fort dans lequel la connexion entre les pays membres soit renforcée dans les domaines de l'éducation et de l'emploi.

Qu'est-ce qui vous « passionne » avec l'ECVET ?

« Nous voyons aujourd'hui qu'il existe autant de systèmes de Formation et Enseignement Professionnels (FEP) qu'il y a d'états membres et que chaque membre pense que son propre système est le meilleur. Mais si l'on en vient à la comparaison des qualifications, ou à la reconnaissance de la compétence des étudiants, des personnes en recherche d'emploi ou des migrants, ou même au système d'obtention d'un diplôme dans un pays reconnu, ceci s'avère fort difficile, voire impossible. L'ECVET et l'EQF (European Qualifications Framework, Cadre Européen des Qualifications) peuvent contribuer à relever ce défi. « Bien que cela s'avère particulièrement difficile aujourd'hui, c'est le moment de réfléchir aux modes selon lesquels nous pouvons améliorer les systèmes éducatifs, et mieux les connecter au marché du travail. Nul ne sait ce qu'il adviendra dans le futur, mais un système éducatif devrait être à même de fournir des qualifications et des compétences aux apprenants et aux travailleurs de telle façon qu'ils ne soient pas seulement aptes à effectuer leurs tâches, mais aussi à survivre sur le marché du travail. Ceci signifie de ne pas se focaliser sur les seules qualifications et savoirs techniques, mais de se concentrer aussi sur les compétences à caractère professionnel et personnel : des aptitudes à la vie ! L'éducation et la formation professionnelles devraient fournir une réponse forte dans une période de dépression économique.»

> " Il semble que les personnes qui sont « mobiles » durant leurs études soient moins vulnérables plus tard sur le marché du travail "

Mais quel est le rapport avec l'ECVET de ce point de vue ?

Une des idées sous-jacentes de l'ECVET est l'approche centrée sur les résultats de l'apprentissage : on ne raisonne pas tant en termes d'intrant, de nombre d'heures de cours ou de pages d'un livre, que par rapport à ce que l'on attend d'une personne une fois qu'elle a achevé sa formation, indépendamment de l'endroit où cette formation a eu lieu ! C'est un grand pas en avant pour établir le lien entre éducation et marché du travail.

Dans un contexte de mobilité, si l'on parvient à envoyer des étudiants à l'étranger pour y effectuer une partie de leur formation, cela signifie une plus value énorme pour l'étudiant comme pour ses futurs employeurs. Pensez aux compétences culturelles, linguistiques et techniques acquises par cette personne en un temps limité passé à l'étranger. Il s'agit d'une expérience impossible à réaliser à l'intérieur même d'un centre de formation. De plus, il semble que, quand les personnes sont mobiles durant leurs études, elles soient également moins vulnérables, plus tard, sur le marché du travail.

Mais l'ECVET signifie-t-il davantage que la seule mobilité ?

Tout est question de transparence et d'ouverture de nos systèmes de FEP l'un à l'autre. La mobilité constitue souvent une conséquence logique, mais pour moi ce n'est pas la priorité première lorsqu'on travaille sur l'ECVET. Si nous parvenons à créer davantage de transparence des qualifications et d'ouverture des systèmes de FEP grâce à l'ECVET, nous aurons déjà remporté une belle victoire au niveau européen.

Nous observons que les gens en restent souvent aux spécifications techniques, par exemple les points de crédit ! À mon avis, les points de crédit ne font pas partie des questions les plus importantes, nous pouvons négocier là-dessus, il est plus important de parvenir à des accords avec les partenaires.

Par exemple, l'approche centrée sur les résultats de la formation que j'évoquais, cela peut constituer un gigantesque pas en avant dans le sens de l'amélioration de l'éducation. De même, l'opportunité d'ouvrir votre système de FEP à d'autres systèmes. Et là, je pense non seulement aux autres systèmes à l'étranger, mais demandez-vous aussi : « À quel point notre propre système de FEP est-il transparent et ouvert aux personnes dans votre propre pays ? » Un exemple dans lequel il est primordial que les systèmes éducatifs soient ouverts et flexibles. C'est exactement l'idée de base de l'ECVET !

Quels sont actuellement, selon vous, les éléments les plus importants sur lesquels l'ECVET peut travailler ?

Tout d'abord, penser en termes de résultats de la formation ! C'est l'un des éléments de base de l'ECVET pour augmenter la transparence. Une autre question dans ce champ-là est la mise en place de partenariats et l'instauration d'une confiance mutuelle entre partenaires, au niveau national et européen.

Je suis également très intéressée par les bilans évaluations à l'étranger. Souvent, quand on en arrive au transfert réel des résultats de l'apprentissage, en d'autres termes à la réception des évaluations bilans à l'étranger, on rencontre des difficultés, alors que c'est, en fin de compte, le point véritablement essentiel pour l'ECVET.

Quels sont, selon vous, les véritables défis rencontrés lors de la mise en œuvre de l'ECVET ?

Un vaste travail a déjà été effectué ou est en cours de réalisation. Les états membres travaillent maintenant à la mise en œuvre de stratégies de mise en œuvre de l'ECVET, mais le mode d'action le plus effectif est le travail dans les deux sens : des expérimentations pratiques, soutenues par des actions stratégiques pour la mise en œuvre au niveau politique. Si la politique et la pratique ne se « rencontrent » pas, la mise en œuvre sera difficile.

Par exemple, nous observons de multiples initiatives dans lesquelles les partenaires ont travaillé sur des expérimentations ECVET. Toutefois, lorsqu'on en vient au véritable transfert et à la reconnaissance des résultats de l'apprentissage dans leur propre système de FEP, ils rencontrent des difficultés dues aux régulations et aux législations nationales. Donc, en d'autres termes, les personnes réalisent des expérimentations avec le programme ECVET et utilisent l'ECVET, mais ne peuvent le mettre en œuvre. Simplement parce que la mise en œuvre suppose bien davantage que le seul travail sur les spécifications techniques.

Lorsqu'on en vient à la mise en œuvre, il y a certes un aspect technique, mais le volet plus politique s'avère tout aussi important, puisqu'il constitue souvent le facteur déterminant dans la mise en œuvre. Il est donc important, une fois encore, d'impliquer les personnes adéquates. Il est par conséquent essentiel, à ce stade, de susciter la prise de conscience et de bien mettre en évidence la valeur ajoutée et d'implication.

"L'un de nos objectifs est d'analyser les tendances et les besoins du marché du travail et d'examiner les possibilités d'utilisation de l'ECVET comme outil pour le développement du capital humain sur le marché du travail. "

" Nous soutenons la mobilité des étudiants. Cependant, nous pouvons parler de mobilité réussie et d'une véritable valeur ajoutée seulement si nous sommes capables d'assurer le transfert et la reconnaissance de l'intégralité des savoirs, qualifications et compétences acquis dans cet autre contexte. "

"Deux scénarios différents ont été définis pour la mise en œuvre de l'ECVET dans les pays partenaires "

Scénario 1:

L'ECVET dans le contexte de mobilité des apprenants

De nombreux centres de formation sont impliqués dans l'organisation d'actions pour les étudiants des centres de formation ou des sociétés de placement professionnel. Dans ce contexte, il est important de savoir ce que signifie vraiment l'ECVET dans le contexte de mobilité, comparé à la « mobilité traditionnelle » et quelles actions doivent être entreprises.

Thèmes de cet atelier :

- Quel est l'impact de l'ECVET dans le contexte « avant, pendant et après » une période de mobilité.
- Assurance qualité : comment garantir la qualité dans ces différentes phases de mobilité ?

Scénario 2:

L'ECVET dans le contexte du marché du travail

L'ECVET est un outil de promotion de la formation tout au long de la vie. L'expertise est principalement développée dans le contexte de l'éducation formelle et des systèmes de formation, et nous méconnaissons généralement le fait que l'ECVET est conçu non seulement pour les étudiants, mais aussi pour les travailleurs. Dans cette perspective, il est important d'examiner les modes potentiels d'utilisation de l'ECVET dans le monde du travail. Thèmes de cet atelier :

- L'ECVET est abordé dans le contexte de :
- la mise à jour des qualifications des travailleurs,
- les changements de parcours des étudiants,
- la validation des apprentissages non formels et informels.

9 ateliers régionaux ECVET se sont tenus aux Pays-Bas (2), en France (2), en Suède, en Grèce, en Espagne, en Italie et en Hongrie durant la période de juin à novembre 2012.

Ateliers régionaux ECVET pour les acteurs impliqués en FEP et sur le marché du travail

"Une feuille de route claire et incluant des actions concrètes, voilà ce dont on a besoin maintenant."

" Nous devrions considérer l'ECVET dans un contexte plus large et pas seulement dans le contexte de la mobilité "

En général, on peut dire que les ateliers ont reçu un accueil très positif de la part des acteurs impliqués. On note un engagement certain et une volonté de poursuivre le travail engagé.

Toutefois, une feuille de route claire, présentant les étapes concrètes à suivre, est nécessaire pour avancer. La conception des possibilités d'utilisation et de mise en œuvre de l'ECVET dans chaque contexte doit être concrétisée en termes d'étapes et d'actions.

Dans la majorité des ateliers, la discussion sur l'ECVET est placée dans un contexte plus large que la mobilité et les spécifications techniques.

L'accent a été placé sur les principes fondamentaux de l'ECVET et sur les modes d'utilisation possibles de celui-ci en vue d'améliorer les systèmes de FEP dans chaque pays. Par exemple, les approches centrées sur les résultats de l'apprentissage, l'apprentissage tout au long de la vie et la transparence des qualifications.

Il semble que les discussions portant sur les spécifications techniques suscitaient souvent la confusion. Des débats s'attachant en détail aux questions d'ordre technique constituaient un obstacle à l'instauration d'un dialogue entre les partenaires et les acteurs concernés, visant à créer une une vision commune sur l'ECVET dans leur contexte propre.
Les partenaires ont également exprimé la nécessité de poursuivre avec des approches pratiques. Particulièrement dans les cas où les législations et les régulations doivent être adaptées pour permettre à l'ECVET de fonctionner de façon pleinement opérationnelle.

Il y a consensus sur le fait que « il ne sera pas aisé de modifier les politiques, tant qu'on ne pourra pas démontrer que cela marche ! ». En d'autres termes, les partenaires ont exprimé la conviction que la politique suivra la pratique.

« Les outils ECVET, à condition d'être bien appliqués, peuvent s'avérer précieux pour œuvrer à l'intégration du marché et augmenter la mobilité, tout particulièrement pour les jeunes. Il convient toutefois de ne pas perdre de vue l'importance de l'ECVET pour les travailleurs plus âgés qui veulent se maintenir et progresser sur le marché du travail ».

” Quel est le degré de transparence de votre système de FEP pour les personnes dans votre propre pays ? ”

Une des principales « victoires » de ce projet tient à l'implication des acteurs concernés au niveau régional, local ou sectoriel, aussi bien qualitativement que quantitativement. Par conséquent, les ateliers ont renforcé les liens avec les organisations partenaires et leur public, en vue d'activités plus poussées dans le futur.

”L'ECVET a été généralement bien reçu par le groupe cible. Les participants ont exprimé leur intérêt, leurs craintes et les « besoins en termes de transmission ». C'est aussi une réussite, si l'on considère que la dépression économique que nous traversons a suscité la frustration, le découragement et une certaine apathie ”

Quelques exemples illustrant les utilisations possibles de l'ECVET dans chaque contexte particulier : l'ECVET pour des groupes cibles spécifiques, en vue de soutenir des personnes dans leur recherche d'emploi, ou pour des adultes désirant réintégrer le système éducatif. À cet égard, cela a aidé les participants à raisonner en termes de résultats de l'apprentissage plutôt que de programmes éducatifs.

L'ECVET est également perçu par les partenaires comme une opportunité d'ouvrir leurs propres systèmes de FEP à d'autres systèmes. Ceci non seulement pour ce qui concerne des systèmes à l'étranger, mais également dans la perspective « à quel point notre propre système de FEP est-il transparent pour les acteurs concernés dans notre propre pays ? ». Par exemple aux personnes en recherche d'emploi dans notre propre pays qui ne détiennent aucun diplôme, mais ont une expérience riche, ou à des personnes désirant poursuivre leur formation parce qu'elles sont d'ores et déjà conscientes qu'il leur faudra travailler plus longtemps… Autant d'exemples qui montrent qu'il est essentiel que les systèmes éducatifs gagnent en ouverture et en flexibilité.

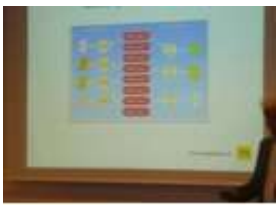

Retour après les ateliers régionaux : une riche expérience d'apprentissage en équipe !

Institut National pour l'Emploi et les Ressources Humaines (Grèce)

« En ces temps économiques, nous ne sommes pas en position de considérer que l'ECVET NE concerne PAS la Grèce. Nous y voyons une valeur ajoutée très nette, particulièrement pour ce qui vise à augmenter l'employabilité des personnes grâce à l'ECVET. La seule question est : « Comment procéder ? » Nous avons besoin d'une feuille de route, et les pratiques européennes peuvent nous aider… »

ENAIP Lazio (Italie):

"… l'ECVET n'est pas seulement une question de mobilité, mais d'ouverture de nos systèmes de qualification des uns vis-à-vis des autres, en augmentant la transparence et l'employabilité ..."

IMELSA (Espagne):

"... Nous y voyons une opportunité de réduire nos taux d'abandon du système éducatif grâce à l'ECVET...."

KCHandel (Les Pays-Bas)

"… Aux Pays-Bas, il n'existe pas beaucoup de lois constituant un obstacle à la mise en œuvre de l'ECVET. Le principal obstacle tient souvent au manque de confiance mutuelle et d'assurance qualité, quand il s'agit de rapports-évaluations à l'étranger….."

AFPA (France):

"…Il nous faut négocier avec les règles et les législations nationales, ce qui nous empêche de mettre en œuvre un système ECVET pleinement opérationnel. Quoi qu'il en soit, les règlements peuvent être adaptés ; mais seulement si nous sommes en mesure de montrer que l'ECVET fonctionne, pour le bénéfice des personnes. C'est pourquoi l'approche démarrant de la base vers le haut et travaillant sur l'ECVET du début à la fin est si importante…"

AFEC (France):

"… Nous observons une véritable valeur ajoutée en termes de mobilité des personnes, mais seulement si nous parvenons à valider et reconnaître les résultats de la formation à l'étranger …"

EVTA (coordinateur):

" PEP, initialement lancé comme un partenariat pour l'expérimentation avec l'ECVET, a évolué pour devenir, de partenariat de projets, un réseau durable d'apprentissage en equipe."

L'étape suivante

Il est clair que l'on doit faire remonter davantage d'expériences pratiques de la base vers le haut, impliquant les acteurs concernés les plus appropriés.

Bien que les conditions de mise en œuvre de l'ECVET doivent être appliquées au niveau national ou régional, le projet a montré que la collaboration et le partenariat au niveau européen s'avèrent utiles à cet égard. L'apprentissage en équipe et l'analyse des bonnes pratiques venues d'autres pays peuvent aider les partenaires à convaincre et à influencer les parties intéressées dans leur propre contexte et à définir l'étape suivante pour la mise en œuvre de l'ECVET.

Une des étapes suivantes consistera en la création d'un réseau européen de travail en équipe réunissant des acteurs de la mise en œuvre du système ECVET, sous la coordination de l'EVTA, afin de mettre l'accent sur l'application pratique du système et la dissémination de bonnes pratiques aux niveaux européen, national et local.

Il s'agit d'une initiative dans laquelle la pratique et la politique doivent fonctionner de concert et où la diversité, au niveau européen, n'est pas conçue comme source de problème, mais comme donnée positive à exploiter.

“À propos des conditions de mise en œuvre de l’ECVET“

“L’ECVET est un outil visant à améliorer la transparence, la mobilité et la formation tout au long de la vie. Nous devrions donc nous interroger : « La transparence, la mobilité et la formation tout au long de la vie constituent-elles des solutions pour notre contexte ? ”

Quelle est la faisabilité de la mise en œuvre de l'ECVET dans votre contexte ?

"On peut aisément développer des outils, mais travailler sur la confiance mutuelle est plus difficile"

L'étude de connexion ECVET de 2007 montre qu'au niveau opérationnel, parmi les prestataires de formation, il convient de prendre également en compte les aspects suivants :

flexibilité : la formation donne-t-elle la possibilité d'offrir des parcours de formation individuels et flexibles ?

autonomie : le prestataire de formation jouit-il de l'autonomie de concevoir et de proposer des parcours d'apprentissage individuels et flexibles et de reconnaître les résultats d'apprentissages acquis à l'étranger ?

perméabilité : le prestataire de formation « accepte-t-il » les résultats d'apprentissage évalués par un rapport évaluation établi à l'étranger ?

Quoi qu'il en soit, pour mettre en œuvre un système de transfert et de reconnaissance basé sur ECVET pleinement opérationnel, il est nécessaire d'impliquer

ecvet
European Credit system for Vocational Education & Training

davantage d'acteurs, tant au niveau politique qu'au niveau technique.

Dans la publication du CEDEFOP « Conditions nécessaires pour la mise en œuvre de l'ECVET », il est souligné que pour une mise en œuvre complète du système ECVET, les conditions sont orientées techniquement et politiquement. D'un côté, les états membres doivent s'assurer d'un certain degré d'implication et d'engagement et d'un certain sentiment d'appartenance parmi tous les acteurs concernés et de l'autre, il leur faut adopter une

approche centrée sur la qualité pour le transfert et la validation des résultats de la formation. Ceci implique également de se tourner vers les approches centrées sur les résultats de l'apprentissage dans les FEP.

"...L'une des principales conditions pour la mise en œuvre de l'ECVET est que ce dernier soit enraciné au sein des systèmes de qualification et, plus spécifiquement, à l'intérieur des cadres nationaux de qualification. Cela influera de façon significative sur le degré auquel l'ECVET pourra devenir pleinement opérationnel……"

Cedefop "Necessary conditions for ECVET implementation", Mai 2012

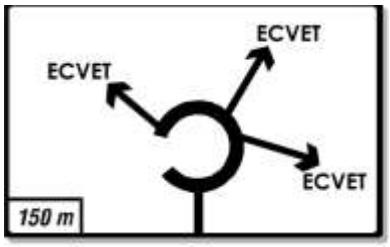

Des résultats et expériences similaires apparaissent dans le cadre des ateliers régionaux ECVET. L'ouverture d'un dialogue avec les acteurs concernés appropriés en vue de susciter l'engagement et le sentiment d'appartenance constitue une première étape nécessaire. Dans le même temps, les expériences pratiques et pilotes sont indispensables pour montrer aux décideurs concernés que l'ECVET peut fonctionner et qu'il est nécessaire d'opérer des adaptations de nature technique et/ ou politique dans le système de FEP.

Il a été demandé aux partenaires du programme «le PEP se localise» d'examiner dans quelle mesure leur système de FEP se conforme à l'ECVET.

Le tableau ci-dessus présente les résultats (en moyenne) des partenaires.

À quel point votre système de FEP est-il conforme à l'ECVET ?

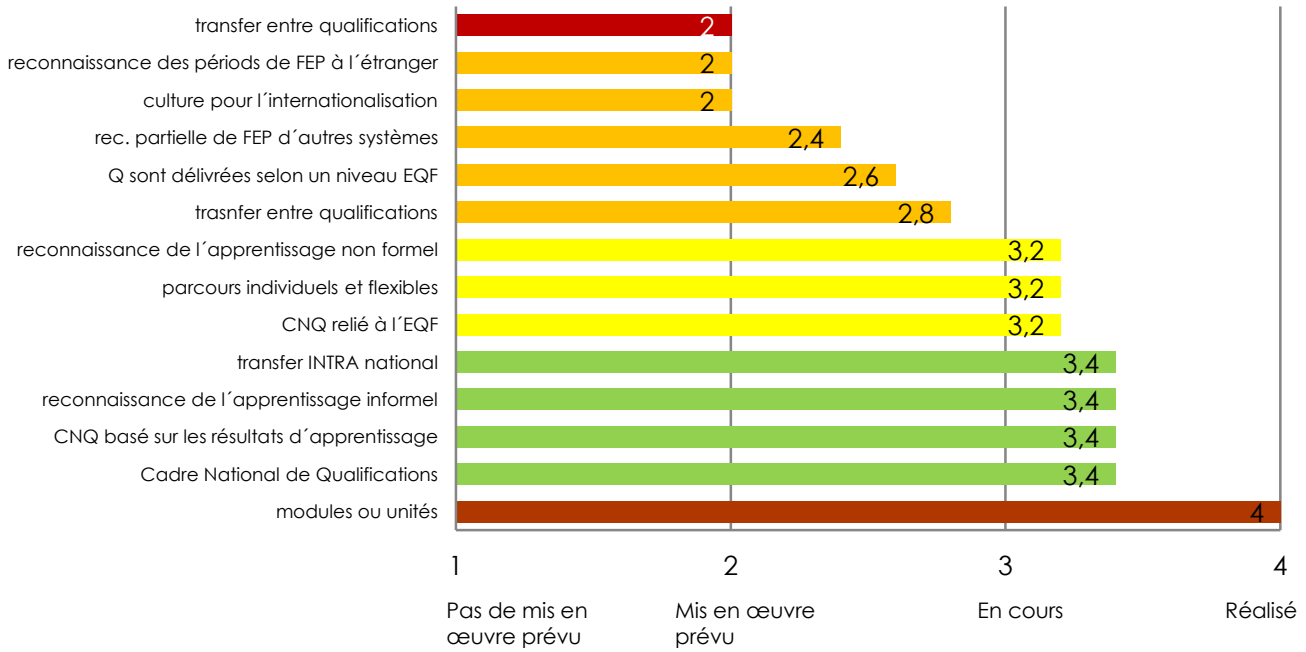

"Nous voyons que, dès lors qu'il s'agit de spécifications techniques telles que les acquis d'apprentissage et les modules, la plupart des pays ont mis cela en œuvre ou y travaillent actuellement."

"La plupart des pays ont fait référence de leur Cadre National de Qualifications au Cadre Européen (EQF). Toutefois, si l'on examine la formalisation de cela dans les qualifications et les documents, on note que ce n'est souvent pas le cas…L'absence de mention formelle d'un niveau EQF dans les systèmes nationaux de qualifications est perçue comme un obstacle à la mobilité et à la mise en œuvre de l'ECVET. ."

" Il semble que le transfert et la reconnaissance des acquis d'apprentissage au sein d'un même contexte semble faisable, mais dès lors qu'il s'agit de transfert d'acquis d'apprentissage, de reconnaissance de périodes de séjour à l'étranger et de reconnaissance des parties provenant d'autres contextes (même pour ce qui concerne des qualifications entre elles à l'intérieur de leur propre pays), ceci semble plus problématique ."

" Les politiques et la culture en faveur d'une internationalisation dans le champ de la FEP ne sont pas encore répandues en Europe, par contraste avec le champ de l'enseignement (supérieur), où la mobilité est activement promue et répandue !"

"Il convient de noter que lorsqu'un pays se conforme à tous les points ci-mentionnés, il ne dit pas que l'ECVET est mis en œuvre ! Cela signifie que les conditions d'un potentiel maximal de l'ECVET sont réunies, mais que tout est affaire d'accords entre pays de départ et pays d'accueil, et de confiance mutuelle entre ces partenaires."

Suggestions de lectures:

Recommandation ECVET

Recommandation du Parlement Européen et du Conseil en date du 19 juin 2009 sur l'établissement d'un système européen de Crédits pour la Formation et l'Éducation Professionnelle, Journal Officiel de l'Union Européenne.

Guide de l'Usager ECVET, Partie I :

Pour mieux connaître l'ECVET, questions et réponses, Commission Européenne, version révisée, février

Guide de l'Usager ECVET, Partie II :

Utiliser l'ECVET pour la mobilité géographique, Commission Européenne 2011

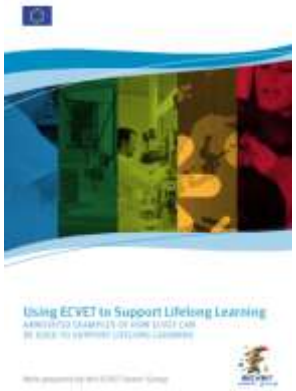

Guide de l'Usager ECVET, Partie III :

Utiliser l'ECVET pour soutenir la Formation tout au long de la Vie, Exemples européens annotés sur les modes possibles d'utilisation de l'ECVET pour soutenir la Formation tout au long de la vie, Commission Européenne, 2012.

ECVET magazine

http://www.ecvet-team.eu/en/content/magazines-ecvet

Utiliser les acquis d'apprentissage :

Série du Cadre Européen de Qualifications : Note 4. Union Européenne, Office des publications du Luxembourg, 2012.

"Conditions nécessaires pour la mise en œuvre de l'ECVET,

Cedefop, Luxembourg, Office des Publications, 2012

"P.E.P. goes local"

Janvier – Décembre 2012

"PEP goes local" : Un partenariat pour l'Expérimentation avec l'ECVET a évolué d'un partenariat de projets en un réseau durable de formation en équipe au sein duquel les partenaires tirent profit des exemples et pratiques au niveau européen pour mettre en place des actions locales et régionales en vue de la mise en œuvre de l'ECVET ».

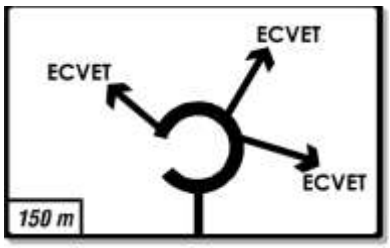

"L'idée sous-jacente aux systèmes de crédits est que dès lors qu'une personne a obtenu des résultats d'apprentissage, ceux-ci lui restent acquis durant un certain temps."

" Demander aux personnes d'entreprendre une formation conduisant aux mêmes acquis entraînerait pour eux une perte de temps et de ressources et probablement des impacts négatifs sur leur motivation "

Lifelong Learning

Développé par EVTA/AEFP, décembre 2012. En collaboration avec les partenaires du projet :

Région Centre

K+H International

Imelsa

afpa

kenwerk

NIHIR

Lernia

ENAIP

AFEC

UNIVERSITÉ FRANÇOIS - RABELAIS TOURS